



Pommier, poirier

- Carpocapse : deuxième génération cahotique
- Tavelure : demeurer vigilant en parcelles avec taches
- Feu bactérien : à surveiller

Poirier

- Psylle : privilégier les méthodes prophylactiques

Tous fruitiers

- Acarien rouge : à surveiller

Info réglementaire

- Utilisation de GEOXE dans les maladies de conservation

Pommier, poirier

Carpocapse

Le deuxième vol se poursuit. Dans le réseau de piégeage, les captures sont actuellement faibles. Elles varient avec les conditions météorologiques : un pic a été enregistré avec la dernière élévation des températures.

D'après les calculs du modèle, la période des pontes importantes est en cours tant en Centre qu'en Ile-de-France et pourrait se poursuivre jusque vers les 15-20 août. La période des éclosions massives a commencé et devrait se poursuivre jusqu'à la fin du mois d'août.

Dans les parcelles en confusion sexuelle, maintenir un contrôle régulier (tous les huit à dix jours) des fruits. Surveiller particulièrement les bordures et veiller à ce que les grappes de fruits et le haut des arbres soient bien représentés. Si le niveau d'attaque sur fruits est supérieur à 3 pour mille, il est préférable d'intervenir chimiquement.

Dans le cas des parcelles protégées chimiquement, la stratégie à mettre en œuvre a été présentée dans le bulletin n°18 du 11 juillet dernier et dans la note nationale carpocapse. La protection sera renouvelée en fonction de sa durée de rémanence et des éventuels lessivages.

Rappel : quelle que soit la stratégie choisie, utiliser une spécialité appartenant à une autre famille chimique que celle utilisée en première génération.

Veiller à choisir des spécialités dont le délai d'emploi avant récolte sont compatibles avec la date prévue de récolte, notamment pour les variétés d'été.

Feu bactérien

Maintenir une surveillance régulière, notamment dans les parcelles où des symptômes ont pu être observés les années antérieures.

Tavelure

Dans les parcelles où des symptômes sont observés, des repiquages sont possibles, notamment sur fruits.

Mettre en place, en place une protection préventive à l'annonce d'une perturbation en utilisant uniquement des spécialités de contact.

Maladies de conservation

Différents champignons sont responsables des maladies pouvant se développer pendant la conservation des fruits : *Botrytis, Gloeosporium, Monilia, Nectria galligena, Penicillium, Phy-*



D.R.A.F. Centre
Service Régional de la
Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg
45404 Fleury les Aubrais
Tél. 02.38.22.11.11
Fax 02.38.84.19.79
SRPV.DRAF-CENTRE@
agriculture.gouv.fr

D.R.I.A.F. Ile de France
Service Régional de la
Protection des Végétaux
10, rue du Séminaire
94516 Rungis Cédex
Tél. 01.41.73.48.00
Fax 01.41.73.48.48

Imprimé à la Station
d'Avertissements Agricoles
de la Région CENTRE
Le Directeur-Gérant :
V. MORARD
Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 01701 AD
ISSN n° 1258-7931

Diffusion en collaboration
avec la FREDON
CENTRE (Art. L 252-1 à
L252-5 du Code Rural)



Avertissements Agricoles Arboriculture n° 21 du 30/07/07

PAGE 2 - Diffusion en collaboration avec la FREDON Centre (Art. L 252-1 à L 252-5 du Code Rural)

tophthora. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Les contaminations interviennent généralement au verger et le développement de ces maladies dépend des conditions météorologiques pendant les semaines qui précèdent la récolte (pluies notamment).

Les mesures culturales et prophylactiques suivantes seront mises en œuvre :

- éliminer et traiter les chancres sur bois ;
- éviter les chocs sur les fruits (blessures) ;
- ne pas laisser de branches trop basses avec des fruits proches du sol ;
- éviter de cueillir sous la pluie ;
- ne pas laisser les pallox pleins sur un sol boueux.

En pré-récolte, la lutte sera raisonnée en fonction de la sensibilité des variétés et des conditions météorologiques dans le mois qui précède la récolte.

Plusieurs retraits récents d'AMM de produits phytosanitaires ont concernés des spécialités utilisables sur maladie de conservation au verger. Ces retraits sont sans délais à la commercialisation, à la distribution et à l'utilisation. Il s'agit des spécialités contenant de la carbendazime et du tolylfluanide, qui ne peuvent donc plus être utilisées. Seul TOPSIN (thiophanate-méthyl) dispose à ce jour d'une homologation sur l'usage maladies de conservation au verger. Devant la nécessité technique de trouver des solutions de substitution, le Ministre de l'agriculture a délivré une autorisation de mise sur le marché par dérogation pour la spécialité GEOXE : voir page 3.

Veiller à respecter les doses et les délais avant récolte pour éviter tout risque de dépassement de la limite maximale de résidus dans les fruits.

PRINCIPALES MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET POIRES

| Maladies | Symptômes | Conditions de contamination Facteurs favorisants | Moyens de lutte |
|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Phytophthora</i> | pourriture brun clair à brun foncé contours plus ou moins irréguliers et diffus, le centre plus foncé | fruits proches du sol, soumis aux éclaboussures irrigation par aspersion avec de l'eau contaminée | en situations sensibles ou conditions difficiles (pluies) 2 traitements 30 puis 10 jours avant récolte |
| <i>Gloeosporioses</i> | taches circulaires autour des lenticelles, molles, de couleur extérieure brune plus ou moins foncée se couvrant de pycnides blancs | contaminations lenticellaires chancres sur rameaux | élimination des chancres 1 à 3 interventions selon les conditions météorologiques : - 30 puis 10 jours avant la récolte - 5 jours avant la récolte |
| <i>Botrytis</i> | pourriture humide ou molle, brun clair, des fruits atteints feutrage mycélien gris à la lumière, blanc à l'obscurité en conditions humides | contamination à l'œil ou au pédoncule blessures sur fruits contact entre fruits | lutte chimique : identique aux <i>Gloeosporioses</i> |
| <i>Monilia</i> | pourriture ferme à contour net ou plus ou moins irrégulier, de forme variable cercles concentriques de coussinets grisâtres | blessures sur fruits contact entre fruits | lutte chimique : identique aux <i>Gloeosporioses</i> |
| <i>Penicillium</i> | pourriture humide, généralement circulaire, brun clair puis moisissure blanche virant au vert | blessures et lésions mais aussi lenticelles contact avec une caisserie contaminée | lutte prophylactique : désinfection des locaux de stockage et de la caisserie lutte chimique |
| <i>Cylindrocarpon mali</i> | pourriture circulaire nette au niveau des lenticelles, très molle et de couleur brune dépression sur le fruit | présence de chancres sur les arbres | lutte contre les chancres à l'automne lutte chimique : identique aux <i>Gloeosporioses</i> |



Info réglementaire

Utilisation de GEOXE contre les maladies de conservation

Le Ministère de l'agriculture et de la pêche a délivré, en application de l'article R253-50 du Code rural, une décision d'autorisation de mise sur le marché pour la spécialité commerciale dénommée GEOXE AMM n° 9300412 détenue par la société SYNGENTA AGRO SAS pour les usages suivants :

- **POMMIER** * traitement des parties aériennes * maladies de conservations (au verger),
- **POIRIER - COGNASSIER - NASHI** * traitement des parties aériennes * maladies de conservations (au verger).

Cette mesure a été prise suite au retrait d'urgence du tolyfluanide et de la nécessité de trouver des solutions techniques de substitution pour la campagne de culture 2007.

La décision délivrée d'une validité de 120 jours à compter du 17 juillet 2007 (échéance au 14 novembre 2007), fixe à 2 le nombre d'applications, la dose à 0.04 Kg/HA, le délai d'emploi avant récolte (DAR) à 3 jours et la zone non traitée retenue est de 50 m.